

LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX-RADICAUX VALAISANS
PARAISANT A MARTIGNY

ABONNEMENTS :

SUISSE : Un an . . . fr. 8.—
Avec „Bulletin officiel“ fr. 12.50
ÉTRANGER : Un an . . . fr. 16.—
Avec „Bulletin officiel“ fr. 21.—
(Expédition une fois par semaine ensemble)

Compte de Chèques postaux : II c. 58

— Joindre 20 ct. en timbres poste —
à toute demande de changement d'adresse

RÉDACTION, ADMINISTRATION ET ANNONCES :

Avenue de la Gare **MARTIGNY** Avenue des Acacias
TÉLÉPHONES : Rédaction No 31, Administration et Annonces No 2.52

ANNONCES

le mm. ligne
ou son espace

8 ct.

10 ct.

10 ct.

AVIS mortuaires (2 col.) 30 ct.



RÉCLAMES

le mm. ligne
2 colonnes/81 mm.

20 ct.

30 ct.

30 ct.

Compte de Chèques postaux II c. 500

Régie des Annonces : ORELL FUSLI-ANNONCES, Martigny, Avenue de la gare et succursales dans toutes les principales villes suisses.

Heureux pays !

On nous écrit :

L'Italie se prépare fébrilement à une guerre sans merci. Tout fait prévoir qu'elle sera extrêmement dure et particulièrement féroce. L'Éthiopie, jalouse à bon droit de son indépendance, fait de même. En Russie, on exécute à tour de bras des innocents. En Allemagne, les maîtres de l'heure persécutent odieusement les chrétiens et les juifs. En France, l'annonce des décrets-lois a provoqué une fermentation populaire qui s'est finalement résorbée en émeutes sanglantes, avec habituel bilan de morts et de blessés. Etc., etc., etc.

Il faut avoir voyagé à l'étranger pour bien se rendre compte du privilège insigne que nous avons à vivre chez nous et à être des citoyens suisses. En Helvétie, pas de dictateurs noirs ou rouges, pas de révoltes furieuses contre les nouvelles charges fiscales, pas de persécutions religieuses éhontées. Le citoyen mécontent d'une décision gouvernementale utilise les droits que lui confère la Constitution. Il troque les mitrailleuses contre la liste référendaire ! Il est et il reste, malgré toutes les clauses d'urgence et les échappatoires occasionnelles, le maître suprême de ses destinées politiques. Et aussi, il cultive jalousement, en ce pays si divers de mentalités et de convictions religieuses, cette tolérance bienfaisante, gage vénérable de la paix confessionnelle.

Il ne faut rien exagérer, évidemment, mais il semble permis d'affirmer qu'au milieu de la fournaise universelle, parmi les cris de guerre barbares et les cris de haine féroces, notre pays apparaît comme un heureux îlot de paix, de concorde et d'humanité.

Hélas ! un point noir a surgi à l'horizon. Ceux qu'aveugle un doctrinarisme obtus, ceux que grise une chimère funeste, ceux que mûse un appétit irraisonné de changement, ceux que fascine un idéal dictatorial, ceux qu'éblouissent les mirages corporatistes, frontistes, fascistes et autres se sont mis en tête de bouleverser notre édifice constitutionnel pour lui substituer... quoi ? Une maison toute neuve, un magnifique château en Espagne, dont les murs, trop épais, ressembleraient à ceux d'une prison ou dont la charpente, trop hâtivement édifiée, s'écroulerait avant qu'il soit longtemps sur les associations, les partis, les métiers, les hommes.

Est-ce parce que nous jouissons d'une tranquillité trop complète que les novateurs, les apôtres de la démolition, les réformateurs sociaux et constitutionnels, les grands pontifes et les sectateurs d'un phalanstère helvétique aussi déplaisant que chimérique mènent une ardente campagne en faveur de la revision totale de notre constitution fédérale ? Comme si la charte sous l'égide de laquelle nous vivons depuis plus d'un demi-siècle n'avait pas puissamment contribué à faire fleurir chez nous l'ordre, la bonne entente, la prospérité matérielle et la tolérance. Comme s'il n'était pas impérieusement nécessaire, au milieu du présent chaos européen et mondial, de conserver intactes nos vénérables institutions démocratiques et nos libertés individuelles. Comme si les réformes devenues indispensables, dans l'ordre économique, n'étaient pas réalisables sans mettre en cause, de la façon la plus imprudente et la plus périlleuse, les principes essentiels sans lesquels la Suisse ne serait pas la Suisse !

Heureux pays que notre petite patrie helvétique, au milieu du bouleversement total des esprits et des institutions ! Aussi bien comprendra-t-elle le noble devoir qu'elle s'approprie à accomplir et affirmera-t-elle hautement, au grand dam de tous les faux prophètes et de tous les illuminés, qu'elle entend rester maîtresse de ses destinées et conserver précieusement ces hautes valeurs morales et politiques, ces conquêtes magnifiques de la liberté, que despotes, tyrans, proscriptionnaires, oppresseurs, autocrates et dictateurs s'appliquent un peu partout à piétiner et à détruire avec un si frénétique acharnement.

Un livre sur Edmond Bille

Les éditeurs de la Baconnière viennent de s'enrichir d'une collection nouvelle, celle dite des « artistes suisses ». L'idée en est des plus louables, puisqu'elle permet, pour ceux qui ne peuvent acheter des tableaux, de mettre sur les rayons d'une bibliothèque et à la portée de la main, les œuvres les plus marquantes des peintres suisses. La peinture devient ainsi un bien commun, et les voluptueux qui aiment à avoir chez eux l'image de quelque parcelle du monde, pensée et interprétée par un artiste de talent et même de grand talent, n'auront plus qu'à feuilleter leurs planches. Plaisir de délicat. Se délecter au contact suave d'un beau vélin crème, d'un pur fil Lafuma, d'un grand Japon, ou d'un Hollande van Gelder, superbement illustrés, c'est l'une des plus aimables jouissances qui soient. Il importe peu que les tableaux soient accrochés aux murs. La malice des temps ne le permet pas toujours. Mais le raffiné et le sage, qui, pour la consolation de la vie et des maux inévitables, a mis sur le riche fonds de sa bibliothèque, et s'attache aux livres comme à des amis des bons et des mauvais jours, saluera l'idée de cette collection, de ce musée portatif où se trouveront réunies les œuvres essentielles de la peinture suisse de ces trente dernières années.

Le premier volume de la collection qui vient de sortir des éditions de la Baconnière, à Neuchâtel, un bel in-quarto richement illustré en noir et en couleurs, avec 34 planches hors texte et un grand nombre de dessins, est consacrée à un peintre dont la réputation est solidement établie, et qui nous touche de près, puisque Sierre est sa cité élue depuis trente ans, M. Edmond Bille. Le texte de cet ouvrage, d'une langue parfaite et semé d'aperçus parfois profonds sur le Valais, est de l'écrivain bien connu, M. Paul Budry.

Tout en étudiant la vie et l'œuvre du peintre, M. Budry a été amené très naturellement à étudier l'âme valaisanne, que M. Bille a traduite si souvent par le moyen graphique, et également dans ses œuvres littéraires, car tout le monde sait que le peintre est aussi doublé d'un écrivain de race. Et il a consacré au Vieux Pays des lignes d'un relief et d'une vérité saisissante. Je ne résiste pas au plaisir de citer : « L'âme valaisanne, écrit M. Budry, se dessine sur le fond suisse comme une figure de vitrail écartelée de plombs. Cloisonnement des vallées, des bourgeoisies, des partis, des climats, et de tout, ce sont des morceaux de grand caractère... Il n'y a qu'à voir passer trois filles de Blatten ou de Munster tirées de leur « kresshut » comme des Saintes-Mères ; ces tours de rubans cannelées noir et or, avec ces visages ronds et fixes qu'elles ont ; ces arrangements de cheveux laqués, tressés en cordelettes et plaqués sur les nuques... leur démarche, cette démarche surtout, qui semble conférer une valeur sacrée à leurs déplacements ; cette allure processionnelle, voilà le mot, qu'elles portent dans le va-et-vient profane, voilà qui fait comprendre combien cette âme captive de ses cathédrales de roc est encore proche de l'âme gothique... »

C'est en 1900 déjà que M. Edmond Bille, séduit par le paysage sierrais, ce mélange des charmes du Midi et de l'apreté alpestre, y a planté ses pénates. Il était très jeune, et venait de débarquer de l'atelier de Bodmer-Menn à Genève, après avoir passé par les Arts Décoratifs et l'Académie Julian, à Paris. Ce long contact avec la terre sierraise devait lui être profitable. « Sierre et Bille se reconquirent sur le champ. Ils étaient à l'image l'un de l'autre, et le bail entre eux fut signé pour la vie. C'était, on peut le dire, un mariage florentin qui se consommait là entre cette amène contrée traversée de violence, et ce voluptueux contrarié de rudesse. Nos choix des lieux, si capricieux qu'ils paraissent, marquent toujours une démarche capitale de nos destinées. »

Cet heureux pays l'a admirablement servi, tout comme lui l'a servi et magnifié à son tour. Il y trouva sa patrie morale, un aliment à son talent

naissant, avide de se produire. Sierre lui doit de maîtresses œuvres, l'œuvre d'atelier, robuste et saine, née sous le signe de l'optimisme, de la joie de vivre, glorifiant les sites, les décors, les travaux des jours, les humbles travaux des gens du vignoble et de la montagne, courbés sous ce ciel où circule une lumière légère. Ce Bille première manière, le peintre des printemps sierrais et des hivers de Chandolin, a donné des tableaux qui ont fait le tour des revues illustrées. Citons-en quelques-uns. D'abord le « Vainqueur », composition émouvante, écrite sur la toile à vingt-deux ans, et qui devait être le point de départ de sa réputation. Un pauvre cimetiériste, dans quelqu'un de nos villages, en hiver, sous un ciel gris. Devant une croix, solidement en selle sur un coursier qui est d'une belle matière, la lance haute, le heaume bas, en saint Georges ou en « Parsifal valaisan », le peintre, car on le reconnaît sous l'arroi féodal, médite devant la mort. Thème éternel que ce colloque du vivant avec ce qui n'est plus de la vie terrestre. J'y vois, écrit M. Budry, « le plus beau pas qu'un jeune peintre suisse ait fait à cette époque vers une peinture à programme entier, qui discute à la fois par le sujet, par la nature et par le style. Il marque dans l'histoire de Bille... »

Et tant d'autres. L'Exode, synthétisant les transhumances des ménages annivariards et qui pourrait être une « fuite en Égypte, à la vache près », ce Combat de reines, d'une belle fougue, le Cortège des Vignerons, la Mort et le Bâcheron, la Maison rouge de Sierre, célèbre dans les ateliers, la Procession, aux accents énergiques, chantant par toute sa substance la conviction profonde, inébranlable. Le Premier Printemps, ravissant paysage de chez nous au premier éveil des choses, la Prière des pauvres gens à l'Angelus, qui consacrent un talent maintenant indiscuté. J'en passe, laissant aux connaisseurs apprécier comme il convient la technique d'un métier sûr, qui tient du naturisme moderne, car Bille, bien qu'ayant passé par Florence, est un dix-neuf centiste convaincu ; il est de son temps, sans en sacrifier aux exagérations, en restant toujours parfaitement clair et intelligible.

Le Bille seconde manière, ce qui est très improprement parler, car il est heureusement doué, et richement, de dispositions variées et diverses, réussissant en toutes matières, peintures de paysages, tableaux de genre, portraits, gravures, art du vitrail, sans omettre le littéraire et le polémiste, est le Bille qui a passé de la peinture en valeurs, aux conceptions décoratives, et qui a donné sa mesure dans les grandes compositions de l'église de Chamason et dans l'œuvre des vitraux du déambulatoire de la Cathédrale de Lausanne.

Chamason est l'une de ces églises dont la pente vers le sanctuaire est douce à gravir, depuis que l'artiste a fait courir sur ces murs la large frise de son Chemin de Croix, y a mis ses verrières coruscantes, exaltant la geste évangélique, la grande mosaïque de l'abside, et ces morceaux de choix, qui sont les vastes compositions du transept, la Vierge en « modératrice du torrent », et le patron des travaux agricoles, saint Joseph, un saint Joseph qui rompt avec la tradition.

M. Budry consacre à cette église des pages admirables qui nous vengent surabondamment des attaques de quelques esprits obtus, hermétiquement fermés à la sensation d'art, et dont les graves perruques ne s'inclineront jamais que devant les imageries d'Épinal.

En résumé, voilà un beau livre, tout à la louange du Valais, de l'église de Chamason, et de l'œuvre puissante et robuste du Maître de Sierre, M. Edmond Bille.

Des nominations

Le Conseil fédéral a nommé mardi le nouveau chef de la division des Affaires étrangères en la personne de M. Pierre Bonna qui, à cette occasion, a été promu au rang de ministre.

C'est M. Fröhlicher qui remplacera M. Bonna dans la qualité de chef suppléant de cette division, tandis que M. Stucki, chef du protocole, assume en outre la direction du service consulaire et du personnel.

M. Pierre Bonna est né en 1891. En 1917, après avoir terminé ses études de droit, il est entré dans le service diplomatique. En 1918, il est secrétaire de légation de 2^{me} classe, en 1924 secrétaire de légation de 1^{re} classe ; en 1929, conseiller de légation. De 1921 à 1922, il fut membre de la commission d'arbitrage du différend entre le Vénézuéla et la Colombie. De 1930 à 1933 il participa à la direction de l'Union financière de Genève.

Revue mondiale

L'organisation italienne en Erythrée

Le *Giornale d'Italia* publie un long article sur les conditions existant en Erythrée. Il ressort de ce compte rendu que le trafic ferroviaire sur la ligne Massaouah-Asmara a été rendu plus intense. Au lieu de deux trains par jour, on en compte maintenant six. 41 locomotives et 140 wagons sont à disposition.

Au cours des derniers mois, 109 kilomètres de routes ont été remis en état et 306 kilomètres de routes ont été construits. On est en train de construire 15 nouveaux ponts dont l'un de 132 mètres de long. Dans le domaine de l'approvisionnement en eau, les progrès ne sont pas moindres. 15 puits ont été remis en exploitation, 62 autres ont été creusés et 12 réservoirs ont été installés. La construction de l'aqueduc d'Asmara qui amène sur place 1500 mètres cubes d'eau a une très grande importance. 17 hôpitaux ont été aménagés.

Toutes les lignes téléphoniques ont été renforcées dans la colonie et 38 nouvelles stations de radio ont été installées. La population de la ville d'Asmara a passé en six mois de 4528 à 50.000 habitants. Il convient de compter dans ce chiffre les 25.000 ouvriers italiens qui y sont occupés.

Des soldats partent, des malades reviennent

On mande d'Alexandrie au *Times* que les transports de troupes italiennes en Erythrée par le canal de Suez se poursuivent. Des muets, des automobiles, des remorqueurs arrivent sur des paquebots grecs. La plupart traversent le canal la nuit.

On estime que les navires-hôpitaux ont rapatrié 500 malades atteints de la malaria, de la dysenterie et quelques-uns de typhus. En dehors des grands paquebots, transportant environ 2500 soldats, nombre de bâtiments ont passé, transportant des mécaniciens et des munitions.

La conférence à trois

D'importantes propositions de M. Eden

Il se confirme que des propositions positives d'une importance particulière seront soumises par M. Eden à la conférence tripartite. « Le plus grand secret est gardé quant à la nature de ces propositions, écrit le *Morning Post*. Le bruit court que M. Eden pourrait offrir de discuter la revision des possessions coloniales en échange de l'engagement par l'Italie de ne pas recourir à la guerre. »

« Les délégués britanniques, écrit le *Daily Telegraph*, présenteront un plan constructif destiné à faciliter le développement économique de l'Abysinie. » Et, rappelant que la France exprima également son désintéressement en la matière, le journal ajoute : « La conférence aura donc à considérer des propositions étendues prévoyant comme contribution de la part de l'Abysinie l'octroi de larges et substantielles concessions économiques à l'Italie. »

Toutefois l'un et l'autre journal doutent que l'agrément de l'Italie puisse être obtenu sur un plan quelconque de nature à être accepté également par l'Éthiopie.

Valais

Deux mots à un confrère. — La *Patrie valaisanne* publie toujours des articles sans signature et cache soigneusement le nom de son rédacteur.

Nous continuerons à l'ignorer.

Chemins de fer fédéraux et Valais.

— Le Conseil du I^{er} arrondissement a tenu sa séance ordinaire d'été, sous la présidence de M. J. Choquard, de Porrentruy, à Mex sur St-Maurice. A cette occasion, il a fait le voyage jusqu'à Sion avec la « Flèche rouge » pour juger des travaux effectués par les CFF entre Ardon et Sion à la suite des inondations du Rhône.

De Mex, le Conseil s'est rendu aux deux barrages du St-Barthélémy exécutés dans le lit supérieur du torrent, au pied des rochers de la Gagnerie et de la Cime de l'Est où M. Savary, directeur du I^{er} arrondissement, a fait un exposé technique de la situation. La seconde période des travaux prévus au programme général de correction du torrent comportera la construction, à partir de l'an prochain, de deux nouveaux barrages plus légers et d'un mur-seuil destinés à compléter le système défensif établi jusqu'ici et qui a donné d'excellents résultats.

Le Conseil a examiné ensuite les budgets d'exploitation et de construction pour 1936 qui ont été élaborés en comprimant les dépenses dans toute la mesure compatible avec la sécurité de l'exploitation.

ST-MAURICE DIMANCHE 1^{er} SEPTEMBRE

VII^{me} CONGRÈS ANNUEL

des Jeunesses radicales du Valais

Réservez votre journée !

Grave accident près de Charraz

Deux morts - un blessé.

Hier après-midi, à 16 h. 20, un grave accident s'est produit sur la route du Simplon entre Martigny et Fully, vers la ferme Hilaire Gay, témoin déjà de plusieurs rencontres.

Un cycliste, M. Marc Dorsaz, agriculteur à Fully, âgé de 20 ans, qui venait de traiter un marché de fourrage avec M. Gay, enfourcha sa bicyclette pour gagner la route cantonale ; au même instant, arrivait venant de Martigny une voiture Studebaker, plaque allemande. Le conducteur donna un violent coup de volant, mais ne put éviter le cycliste qui fut tué sur le coup ; sa voiture fit une embardée et s'écrasa contre un peuplier.

Des témoins accoururent et bientôt l'ambulance de l'Hôpital de Martigny relevait les deux occupants, un couple d'Américains, très grièvement blessés.

Une heure après, le mari, M. le Dr W. Beran Wolfe, né en 1900, expirait.

La gendarmerie a fait les constatations nécessaires et pris les mesures pour aviser la famille à New-York, d'où les deux époux étaient arrivés dernièrement par Hambourg.

M. le Dr Lugon prodigua les premiers soins.

La voiture a été remorquée par les soins du garage des Alpes, à Martigny-Bourg.

Désintéressement conservateur.

— A lire certains journaux conservateurs, on pourrait croire que les radicaux seuls sont membres des Conseils d'administration, touchent des tantièmes et occupent les places principales de l'administration fédérale ; bref, ce ne sont que des citoyens intéressés.

Or, tous les députés se rappelleront avec quel ensemble et quel désintéressement les deux greffiers-députés conservateurs, dont l'un, dit-on, rédige la *Patrie valaisanne*, ont voté contre la réduction du salaire de ces auxiliaires de la justice.

M. Evéquoz, lui, se borne à faire partie de Conseil d'administration ; il n'est pourtant pas radical. Nous attendons toujours du *Nouvelliste* la statistique demandée, tendant à prouver que les conservateurs-catholiques sont exclus des hautes fonctions fédérales.

Notre confrère a probablement oublié la flatteuse nomination dont son correspondant de Berne, M. d'Ernst, a été l'objet ; et messieurs Cottier, secrétaire général des CFF, Péquignot, au Département de l'Intérieur...

Quant au Département des finances, ils sont légions !

Dém. S.

A Sierre on a courte mémoire !...

On nous écrit :

Pour remercier l'ancien conseiller fédéral Musy pour tout ce qu'il a fait contre l'intérêt du Valais à Berne lorsqu'il était au pouvoir, on l'invite à venir faire une tournée de « conférences » sur la révision de la Constitution. Cette tournée a commencé à Sierre jeudi.

Les Sierrois auraient-ils donc oublié que l'illustre M. Musy a été un adversaire acharné du monopole du blé et l'inventeur de l'impôt sur nos vins, en promettant aux viticulteurs qu'ils ne seraient ni directement ni indirectement atteints.

On fait appel à celui qui, depuis qu'il y a un Conseil fédéral en Suisse, a fait le plus de tort à notre canton...

Que cet homme funeste aille donc chasser dans les Karpathes ou évangéliser les Abyssins, mais qu'il ne vienne pas dans notre contrée exciter la population agricole et viticole.

Un Valaisan indigné.

Un camion tombe dans le Rhône.

— *Le chauffeur est noyé.* — Un terrible accident s'est produit mardi entre 17 h. 30 et 18 h., au chantier de Châteauneuf, près de l'embouchure de la Morge, où l'on travaille activement à réparer la brèche faite par le Rhône dans ses digues.

Un camion, conduit par le chauffeur Udry, qui était accompagné d'un manœuvre, glissa sur les bords du fleuve. Le manœuvre eut la chance de pouvoir sauter à terre avant que le lourd véhicule eût basculé dans les flots limoneux. Udry tenta d'en faire autant. Mais trop tard. De la rive, on le vit qui tentait de se dégager de la cabine, mais en vain. L'eau le suffoqua rapidement.

Nos fruits.

On nous écrit :

Dans le No de mardi 13 crt, nous lisons dans le *Confédéré* un communiqué sur le prix des abricots. Nous ignorons la source de cette information mais partageons pleinement l'avis que le producteur de notre région, centre de production de cette orange du Valais et qui constitue pour bien d'entre eux la principale ressource, doit connaître les principes qui militent en faveur d'un marché sain. C'est pourquoi nous pensons avoir l'occasion de lui transmettre un peu plus tard quelques renseignements à ce sujet, qui traduiront notre opinion personnelle en tant que producteurs.

L'un d'entre eux.

Isérables.

— *Après l'incendie du 31 juillet.* — (Corr.) Les Compagnies d'assurance intéressées ont procédé, le 8 août, aux constatations d'usage. Deux Compagnies sont en jeu : l'Helvétia verse à ses assurés le montant de 3460 fr. pour les constructions et 1486 fr. pour le contenu. La Mobiliera paiera 1640 fr. pour les constructions et 356 fr. pour le contenu. Indemnités totales versées aux sinistrés 6941 fr., ce qui représente environ un quinzième des dommages. Les représentants des Compagnies se sont montrés très arrangeants. Si la charité publique n'intervient pas généreusement, c'est la perspective d'un gros endettement pour la reconstruction des immeubles détruits.

Parmi les sinistrés, il y en a qui ont perdu toute

leur récolte en blé, d'où perte du subside fédéral pour la mouture à 14 fr. le quintal. On estime à 20.000 kg. de grain le blé détruit, presque le tiers de la récolte de la commune.

La paille anéantie représente une valeur équivalente à celle du grain, avec les gens d'Isérables façonnent la paille de seigle pour attacher la vigne. Ce produit se vend par wagon dans le canton de Vaud, et rapporte aux producteurs une recette appréciable en même temps qu'une occupation pour l'hiver.

Nous rappelons que les secours peuvent être adressés au compte de chèques Il c. 1166, Sion. Nos bien sincères remerciements à ceux qui nous ont déjà manifesté leur sympathie.

Ravoire.

— *On nous écrit :* Le magnifique alpage de l'Arpille où estivent 120 têtes de bétail de la belliqueuse race d'Hérens fut cette année le théâtre de combats âprement disputés. En effet, ce ne fut qu'après force luttes que « Madrid », récemment acquis par M. Lucien Moret, parvint à ravir à « Turc », propriété de M. Pierre Mathey, le titre de reine qu'elle possédait depuis plusieurs années. Malgré un sérieux handicap de poids il est fort probable que « Madrid », grâce à sa science combattive, conservera son titre jusqu'à la désalpe.

Un amateur.

Pour les sinistrés de la plaine du Rhône.

— Nous recevons par l'entremise de M. Jos. Pfeifferlé-Allet, Silvretta-House, St-Moritz : J. Pfeifferlé-Allet, 10 fr. ; Bianchi Henri, 1 fr. ; Scherz Jean 1 ; Castelberg Henri 1 ; Heitz Hermann 1 ; Weidmann Ernest 1 ; Franzini Joseph 1 ; Schwarz Samuel 2 ; Blattler 1 ; Gibel 1 ; Trachsel 1 ; Gaillard 1 ; Deslarze 1 ; Scherer 1 ; Bartenbach 0,50 ; Pelikan 0,50 ; Waser 0,50 ; Riffel 0,50 ; P. L. 0,50 ; Métry Raphy 0,50 ; Peret O,50 ; Schmidt 0,50 ; total : 28 francs.

Fully.

— *Attention aux bicyclettes.* — Dimanche 11 août, vers 22 h., une bicyclette avec un colis attaché au guidon a été volée devant le Café-restaurant de l'Avenue. Plainte a été déposée.

Espérons que la police cantonale déploiera toute son activité pour ramener à de meilleurs sentiments les nombreux malfaiteurs qui pullulent dans la région.

M. U.

Tour du Lac.

— Le Tour annuel, organisé par la Société de sauvetage et les Carabiniers de Bouveret, a obtenu son succès habituel ; c'est la *Géronde* de Sierre qui accompagnait les participants et qui se fit entendre à plusieurs reprises.

Il y avait foule à Genève pour accueillir nos compatriotes. La *Géronde* a donné un concert apéritif devant le Cercle valaisan 13 Etoiles.

Grand succès, délicieuse promenade...

Nendaz.

— *Pour la chapelle des Rairettes.* — (Comm.) A force d'abuser pour toutes sortes de buts des kermesses villageoises ou citadines, on a un peu galvaudé le sentiment du plaisir et de la joie que procurent toujours ces fêtes champêtres.

Et alors, allons-nous paraître mal venus de tenter un bref crayon en faveur de la kermesse qui aura lieu à Haute-Nendaz, dans les mayens proches des belles forêts, dimanche prochain, 18 août.

C'est que cette fête n'est pas une kermesse ordinaire, à la joie parfois un peu lourde. Elle sera célébrée en faveur de la jolie chapelle des Rairettes, une de ces chapelles de la montagne, si caractéristique dans son cadre de mélèzes et sur son mammelon rocheux, une de ces chapelles commu- on en trouve dans nos sites qu'elles spiritualisent.

Ces kermesses-là, on les aime. On y a déjà assisté, et l'on ne se lasse pas de les revoir. L'accord inopiné des cœurs et des sentiments se fait à leur sujet. Et pour nous, qui les trouvons toujours charmantes, souriantes et joyeuses, nous y allons de préférence pour leur caractère d'abord, qui n'est plus de grosses joie, mais qui tiennent de l'allégresse fine. Et ensuite, parce qu'en y allant, on collabore à une bonne œuvre.

Et nous invitons tous les amateurs de saines joies champêtres à y venir. Ils n'en seront pas déçus, et s'en retourneront, le soir, lestés de toutes les façons, spirituellement et matériellement. Cela se passera en effet dans un des plus jolis coins d'un joli pays : Nendaz. Toutes les surprises qui attendent les visiteurs ne peuvent être divulguées en ce moment. Ce qui est certain, c'est que l'on ne s'y ennuyera pas, grâce aux attractions diverses, grâce surtout à la raclette onctueuse, aux vins qui réjouissent le cœur de l'homme tout comme celui de la femme, bref aux bonnes choses qui attendent d'être consommées, et vous attendent dimanche matin.

Rairettes.

La saison à Crans sur Sierre.

— La direction de l'Hôtel Golf et Sports avait organisé samedi soir un bal des plus élégants, qui réunissait l'élite mondaine de la station. On a remarqué entre autres : S. E. Ritter, ambassadeur d'Allemagne à Paris, Mme, Mlle et le ministre Stucki, l'avisé négociateur de traités économiques, Mme et M. le juge fédéral Fazy, Mme et M. Gérard Bauer, l'écrivain parisien bien connu, Mme et M. Jacques Chenevière, Mme Alma Moodie, violoniste de talent, Mme et M. Aeschlimann-Rochat, de Milan, Mme et M. le prof. Ernest Rochat, de Genève, le Dr Alec Cramer, de Genève, Mme et M. Hirsch, le grand industriel francfortois, M. Al. Audéoud, M. Mercier de Lausanne, Mme et M. le Dr Durey, l'éminent chirurgien, Mme Dr de Weck, M. Bénédic, président de l'Association de golf français, M. M. Monnier, secrétaire de la Sté de développement de Montana, M. et Mme Merz, de Dusseldorf, Mlle Rossier, de Lausanne, etc.

Brillante soirée, qui se termina à une heure fort avancée de la nuit, grâce à l'orchestre « Pardi » qui se montra à la hauteur de la situation.

Vous dites que l'Assurance coûte cher !

Assurez-vous à la MUTUELLE qui restitue à ses assurés l'excédent des primes. Th. Long, Bex

Val d'Illicz. — Les étrangers en séjour à Val d'Illicz, ainsi que la population indigène ont passé plusieurs soirées des plus agréables à écouter les vieilles chansons populaires que donne le réputé barde suisse, M. Hanns in der Gand.

C'est un lieu commun de redire ses mérites, appréciés même jusqu'au delà de nos frontières.

Personne comme M. in der Gand ne sait allier dans la vieille chanson populaire le bon sens, l'art et l'expression qui font que l'auditoire enthousiasmé rit ou pleure jusqu'aux larmes.

Que pour ce geste généreux, patriotique et moralisateur, M. Hanns in der Gand trouve ici les plus chaleureux remerciements des « villegianti » et de toute la population illienne.



Jeunesse radicale valaisanne

7e congrès de la Jeunesse libérale-radical valaisanne. — Le Congrès annuel, fixé au 1er septembre, aura lieu à St-Maurice. Une circulaire a été adressée ces derniers jours à toutes les sections à ce sujet.

Le congrès de 1935 prend une importance accrue à la veille de la votation sur la révision de la Constitution fédérale. Son sort se décidera le 8 septembre, aussi est-il du devoir le plus élémentaire des membres de notre mouvement de saisir l'occasion de venir puiser à bonne source ce que signifie la révision projetée et ses conséquences pour l'avenir de notre pays. Citons, entre autres, la présence de M. Borel, de Genève, le distingué et nouveau président de la Jeunesse radicale suisse.

Le comité d'organisation met tout en œuvre pour assurer la réussite complète de cette manifestation.

Nendaz. — *Convocation.* — La Jeunesse radicale de Nendaz est convoquée en assemblée générale le dimanche 18 août, au local ordinaire, à 11 h. 30. Ordre du jour : 7me Congrès des Jeunesses radicales valaisannes à St-Maurice.

Le Comité.

Routes alpestres

Les milieux touristiques du Haut-Valais s'agitent devant la menace que constitue le projet de percement du Mont-Blanc. Les journaux et toute la population d'au delà de la Raspille, conscients de l'importance du tourisme, partagent ces préoccupations et s'inquiètent de la concurrence qui pourrait être faite au Simplon. Ils reprennent l'idée d'utiliser une des deux galeries du tunnel pour la circulation automobile.

Le Valais tout entier est évidemment intéressé au plus haut chef à la solution de ce problème. D'après les renseignements que nous possédons, il ne saurait être question cependant de soustraire, une des deux voies du tunnel à la circulation des trains sur cette ligne de grand trafic international qu'est le Simplon. Ce projet, d'ailleurs, de l'avis des techniciens, se révélerait irréalisable à plusieurs points de vue et ne résoudrait qu'imparfaitement le problème puisqu'il ne permettrait pas le croisement des voitures et exigerait le sens unique.

C'est dans un autre sens que la question doit être résolue. Il importe en effet de trouver une solution qui permette aux automobiles de faire la plus grande partie du trajet à ciel ouvert et de n'emprunter un tunnel que sur la plus courte distance possible. C'est indubitablement le Val Ferret qui répond le mieux à ces conditions et qui s'impose. Moyennant quelques travaux de minime importance, les autos pourront gagner facilement Ferret ou La Fouly toute l'année. De là, à une hauteur correspondante ou même inférieure sur le versant italien, le tunnel serait relativement court, beaucoup plus court en tout cas que sous n'importe quel autre col ou par n'importe quelle autre vallée.

Ce projet par le Val Ferret offre les mêmes avantages que celui du Mont-Blanc. Au point de vue économique, il sauvegarde en même temps les intérêts du Valais, du canton de Vaud et de la Suisse en général, intérêts que compromet le projet du Mont-Blanc. Enfin, considération primordiale, ce serait incontestablement le plus avantageux au point de vue financier.

Ferret doit d'autre part être préféré au Simplon parce qu'un passage par Brigue ne résoud rien. Le Simplon ouvert toute l'année, la question du Mont-Blanc, en effet, se posera toujours, car ce que veulent précisément ses promoteurs, c'est éviter ce grand détour inutile du Simplon, pour relier Paris, le Nord de la France et la Belgique à Turin et à Gènes par la voie la plus directe.

Qu'on jette un coup d'œil sur la carte. On verra que la voie la plus directe non seulement entre ces régions mais aussi entre la Hollande, Hambourg, toute l'Allemagne de l'Ouest, etc., et Turin doit emprunter précisément l'itinéraire de la Suisse romande et du Val Ferret.

Puisque la question se pose maintenant de façon pressante et qu'il importe de sauvegarder nos intérêts, c'est donc de ce côté que nos autorités devront en chercher la solution. Elles ne peuvent, en effet, rester étrangères à ce problème capital pour le tourisme et pour l'avenir économique de notre canton. Elles ne sauraient mieux défendre les intérêts du Valais qu'en adoptant et en soutenant vigoureusement ce projet du Val Ferret.

ÉTOILE Vendredi, samedi, dimanche (mat. 14 h. 1/2)
Réprise du grand succès
UN SOIR DE REVEILLON
avec Henry Garat, Meg Lemonnier, Dranem

Où il y a de la gêne...

Nos grandes administrations ne jouissent pas, en général, d'une très bonne presse. Il faut dire aussi qu'elles prêtent bien souvent le flanc à la critique.

La Poste, entre autres, semble prendre un malin plaisir à accumuler des erreurs qui, dans nombre de cas, sont interprétées comme des provocations pour notre canton et sa population. On se rappelle, en effet, ses différends avec les communes du Val d'Hérens.

Aujourd'hui, c'est à nouveau à propos de ses cars que la région de Martigny s'indigne. N'est-ce pas pour le moins anormal qu'une course de Montreux ou de Vevey au Grand St-Bernard coûte 13 ou 14 francs alors que depuis Martigny, ou le parcours est réduit de 50 %, il en faut payer davantage, c'est-à-dire 15 fr. Cela c'est de l'arbitraire. C'est favoriser une région au détriment d'une autre. C'est engager les touristes à séjourner dans la région Vevey-Montreux plutôt qu'à Martigny ou dans le Bas-Valais. Une administration publique n'a pas le droit de se livrer à de pareilles manœuvres et il faut que cet abus cesse.

La Poste s'est peut-être inspirée en l'occurrence de l'exemple récent que lui ont offert les CFF à l'occasion de l'inondation de la plaine du Rhône près de Uétroz. Alors que les cars de la région avaient immédiatement assuré le transbordement entre Ardon et Sion, ils ont, dès le second jour, été remerciés sans explication et ils ont été remplacés par des cars... de Montreux ! Nos administrations auraient-elles donc des sympathies particulières ou une dette de reconnaissance à acquitter vis-à-vis de cette ville ? Nous sommes loin d'en vouloir à nos sympathiques amis de l'accueillante Riviera vaudoise, mais il ne faut pas que ce soit nous qui fassions les frais des grâces que leur prodigent la Poste ou les CFF. Nous n'en avons malheureusement pas les moyens.

On ne peut donc que s'associer aux protestations de la Société de Développement de Martigny, que préside avec tant de compétence et de dévouement l'actif M. Kluser, et souhaiter que ses démarches et ses justes revendications aboutissent.

p.

Martigny

Moto-club valaisan. — *Section de Martigny.* Les membres sont convoqués dimanche 18 août 1935 à la sortie officielle du Moto-club valaisan : Rallye de l'U. M. S., à Sarnen.

Cette course est subventionnée par le M. C. V. et la section. 15 francs seront alloués à chaque participant. Le départ aura lieu à 5 h. 30 devant le Casino Etoile. Le comité recommande expressément d'y faire le moins de bruit possible au départ.

Société des cafetiers de Martigny. Prix des vins à dater du 15 crt : 1 litre, 1 fr. 60 ; un demi-litre, 80 ct. ; 3 décis, 55 ct. ; 2 décis, 35 ct. ; le ballon, 20 ct.

Un voyage de société

Le voyage circulaire Martigny, Brigue, Laëtschberg, lac de Thoune, Berne, Lausanne, Martigny organisé par M. O. Haenni, notre sympathique chef de gare, a obtenu en très vif succès.

Les CFF avaient mis à disposition un wagon spécial dernier modèle.

Les parcours fut agréablement par les productions de l'orchestre *Maggi girl*, qui ne contribua pas pour peu à maintenir l'entrain à un diapason élevé.

Chacun est revenu enchanté. A l'an prochain !

Section d'apiculture de Martigny

Assemblée du 11 août, à Fully. Répondant à l'appel du comité, 60 apiculteurs se sont rendus au Collège de Fully. La réunion était rehaussée par la présence de M. Heyraud, président d'honneur et M. Abbet, président de la fédération valaisanne. Quelques membres des sections voisines avaient également répondu à l'appel du comité. Ce fut un réel plaisir de constater une aussi belle participation malgré un temps splendide qui invitait les amis des abeilles à recherches la fraîcheur de nos montagnes.

Le point le plus important prévu à l'ordre du jour était : le contrôle du miel. Pour arrêter l'invasion des miels étrangers pour la plupart de qualité inférieure, il est indispensable de présenter un nectar d'une pureté et pureté parfaite, ce qui n'est garanti que par un contrôle minutieux. Il est donc recommandé vivement aux apiculteurs de faire contrôler leur miel et pour cela de s'inscrire de suite auprès du comité.

Les membres qui désirent profiter des avantages de l'achat en commun du sirop de sucre de fruit sont également priés de faire au plus vite leur demande au comité en indiquant la quantité désirée. Afin d'engager les apiculteurs à assurer toutes leurs ruches contre la loque, la fédération valaisanne a décidé de verser l'indemnité en cas de maladie au prorata du nombre de ruches assurées. Pour clôturer l'ordre du jour, M. Schumacher, rédacteur du *Bulletin* de la Société romande d'apiculture, fit une causerie intéressante sur la façon de préparer l'hivernage. Malgré la séance prolongée notre éminent conférencier sut captiver l'attention de son auditoire. Ses enseignements précis et ses judicieux conseils seront utiles à tous et lui ont mérité la reconnaissance des apiculteurs.

Classe 1914

Nous rappelons l'assemblée de la classe 1914, ce soir vendredi, à 20 h. 30, au Café de la Place.

Confédération

Pour soulager l'agriculture

Le Département fédéral de justice et police vient de terminer l'élaboration d'un projet de loi fédérale sur le désendettement de l'agriculture. Ce projet sera soumis à une commission d'experts dans la première quinzaine de septembre. L'affaire sera accélérée de façon que le projet puisse être soumis aux Chambres fédérales pendant la session de décembre.

Le Conseil d'Etat vaudois au secours des sinistrés. — Le Conseil d'Etat vaudois demande au Grand Conseil un crédit de 100.000 fr.

pour pouvoir accorder immédiatement aux inondés de la plaine vaudoise du Rhône des subsides pour les dégâts causés à leurs cultures.

Une auto contre un arbre. — Un accident mortel d'automobile s'est produit mardi soir sur la route Orbe-La Sarraz. M. W. Manigley, contrôleur à l'administration des téléphones, domicilié à Lausanne, a manqué un tournant et s'est jeté contre un arbre, au lieu dit « En Borboz », territoire d'Arnex. Le conducteur a été tué sur le coup ; la machine est complètement démolie.

Le procès Hagenbuch

L'officier est exclu de l'armée
Après avoir entendu les plaidoiries et à la suite d'une courte délibération, le tribunal de division 4, reconnaissant, à l'unanimité, que le 1er-lieutenant Hagenbuch menait une vie indigne, l'a exclu des rangs de l'armée (selon l'article 16 de l'organisation militaire). Il devra payer les frais du procès et une somme de 100 fr.

Etranger

Le prochain congrès nazi

Au congrès annuel du parti national-socialiste allemand de Nuremberg participeront 13.000 hommes des armées de terre, de mer et de l'air, 150.000 militants du parti, 130.000 écoliers des écoles professionnelles, 100.000 S. A., 54.000 membres du Service du travail, 18.500 S. S. et 50 mille membres de la Jeunesse hitlérienne.

Le nom tibétain de l'Everest

Un correspondant du Times qui a parcouru le Tibet et séjourné longtemps à proximité de la montagne géante à laquelle les Anglais ont donné le nom de Mont Everest expose le nom tibétain de cette sommité. Tous les témoignages qu'il a recueillis, de vive voix ou en consultant des manuscrits, concordent de fixer ce nom à Kang Chamolung, qui signifie la Neige du Pays des Oiseaux. Le nom de Pays des Oiseaux donné par les Tibétains au district situé au pied de la montagne de la Neige vient de ce qu'au 7me siècle de notre ère le roi Song TsTen Gampo avait établi dans cette région un sanctuaire pour les oiseaux. Soit donc Kang Chamolung.

Congrès de la liberté!

Le Bulletin officiel du parti national-socialiste allemand annonce que le congrès de cette année prendra le nom de « Congrès de la Liberté »...

Les Etats-Unis renforcent leur défense nationale

Le président Roosevelt a signé la loi Wilcox prévoyant la construction de six bases aéronautiques sur les frontières, qui coûteront 125 millions de dollars. Leurs emplacements seront décidés ultérieurement.

Sur la recommandation des départements de la guerre et de la marine et du commerce, le président Roosevelt a décidé la création de 24 centres militaires disséminés dans les Etats-Unis que, pour des raisons de sécurité publique, il sera interdit aux avions civils de survoler sans une permission spéciale.

Mort d'une grande cantatrice

On annonce la mort dans une clinique de Neuilly de Lucienne Bréval, cantatrice à l'Opéra de Paris. Lucienne Bréval était née en Suisse ; elle avait fait ses premiers essais au Conservatoire de Genève. Son nom restera lié à la révélation en France des grandes œuvres wagnériennes.

La préparation de l'Exposition de 1937

L'exposition de 1937, qui doit avoir lieu à Paris pour y témoigner de la reprise des affaires et y marquer l'apogée de la qualité française, est entrée dans la phase des réalisations pratiques. Des questions fort épineuses ont trouvé leur solution à l'heure actuelle. C'est ainsi que le problème financier ne présente plus de difficultés et que les crédits ont été augmentés dans de si considérables proportions que rien ne s'opposera plus à ce que cette manifestation soit d'une ampleur digne de son objet, de Paris et de la France.

Les terrains concédés à l'Exposition englobent dorénavant, d'après les derniers projets adoptés, des espaces notablement plus vastes que ceux qui avaient été primitivement envisagés. Tout le centre de Paris, depuis le Trocadéro jusqu'à l'Hôtel des Invalides, y compris les fameuses écuries de l'Elysée et l'emplacement de l'actuelle ambassade de Pologne, ainsi que le Grand Palais, seront occupés par les 75 classes réparties en 14 groupes dont l'ensemble formera « l'Exposition internationale des arts et des techniques dans la vie moderne. »

Depuis un bon nombre de mois l'Exposition projetée avait suscité des discussions véhémentes à propos du palais du Trocadéro qui est appelé à en être le centre par le fait même de sa situation. Dominant la colline de Chaillot de sa masse ventrue que n'allègent pas deux tours au style vaguement hispano-mauresque, cet édifice étrange est placé comme un signal visible de loin à l'emplacement même de l'entrée d'honneur de l'Exposition. Tout le monde était d'accord pour reconnaître qu'il ne pouvait décevoir, dans sa forme actuelle, cadrer avec les constructions neuves et modernes qu'il écraserait de sa silhouette disgracieuse en qui personne n'oserait trouver trace de la grande tradition architecturale française. Il était destiné, d'ailleurs, à n'être que provisoire puisqu'il fut construit en matériaux légers pour l'Exposition de 1878. Son aménagement actuel avec ses étroits passages publics était inconciliable avec les nécessités de la manifestation de 1937. Il y avait donc une question du Trocadéro.

Les uns proposèrent de le démolir purement et simplement, alléguant de sa laideur ; les autres suggérèrent l'idée d'un camouflage provisoire en vue d'empêcher la destruction d'un monument qu'ils disaient faire partie du visage traditionnel de Paris et qui abrite les coûteuses installations de plusieurs musées. Tantôt l'une, tantôt l'autre de ces solutions radicales semblait l'emporter. L'on s'est finalement arrêté à un moyen terme qui peut donner satisfaction à tout le monde et qui dotera Paris d'un monument durable, cette fois, d'allure monumentale, moderne et d'une véritable valeur architecturale sans que soient compromis les efforts patients des conservateurs des musées intéressés. La partie centrale du palais, la plus contestable et la plus offensante en un site si privilégié, sera détruite et fera place à une terrasse de plus de 50 mètres de large de laquelle l'on jouira de l'un des plus beaux panoramas parisiens. De part et d'autre les ailes incurvées de l'ancien palais seront conservées mais doublées en largeur et dotées de façades monumentales. Ces ailes buteront à deux grands pavillons d'une inspiration heureuse qui délimiteront la terrasse centrale appelée à devenir un musée en plein air de la sculpture française.

Sous cette terrasse sera construite une vaste salle de spectacles de 4000 places, aménagée avec les derniers raffinements de la technique actuelle. Cette salle servira aux fêtes et réunions de l'Exposition et en temps ordinaire aux représentations du théâtre populaire, tandis que les terrasses et escaliers se prêteront admirablement au déploiement des cortèges et aux grandes manifestations spectaculaires. C'est le 15 août qu'a été donné le premier coup de pioche en vue de ces aménagements nouveaux.

En somme, l'Exposition de 1937 est en bonne voie. L'on travaille activement à sa réalisation et les chantiers sont dès à présent en pleine activité et prometteurs de merveilles qui attireront les foules.

Les Sports

CYCLISME

Les championnats du monde de demi-fond

Mercredi et jeudi, au stade de Heysel, à Bruxelles, se sont disputés les championnats du monde de demi-fond cycliste. Les Suisses Suter et Gilgen ont été assez vite éliminés et la course finale a été plutôt monotone. Seuls deux hommes se sont montrés en belle forme et ont dominé tout le monde : le Français Laquehay et l'Allemand Metzke, tenant du titre. Mais Metzke a dû finalement baisser pied devant Laquehay qui reprend à nouveau le titre de champion du monde de demi-fond. Metzke est second à 300 mètres. Puis à plusieurs tours on trouve, dans l'ordre, le Belge Ronsee, l'Allemand Lohmann, l'Italien Severgnini.

Dernières nouvelles

Une chute de douze mètres

Au bord du lac d'Oeschinen

Jeudi après-midi, le jeune Paul Waelchli, âgé de treize ans, habitant Bienne, en vacances à Kandersgrund, était allé en excursion au lac d'Oeschinen, avec sa mère et sa petite sœur. Il se trouvait juché sur un rocher surplombant le lac lorsqu'une pierre céda sous ses pieds, l'enfant fit une chute d'une douzaine de mètres de hauteur pour s'abattre sur le sol caillouteux, à quelques centimètres du lac.

Des touristes se portèrent immédiatement à son secours et le transportèrent à l'hôtel d'Oeschinen. Là, deux médecins allemands de passage lui prodiguèrent des soins. L'enfant porte une fissure au cuir chevelu, une blessure au nez et à la langue. Il souffre d'une forte commotion cérébrale. C'est un miracle qu'il s'en tire ainsi. Il aurait pu s'ennoyer et rouler dans le lac très profond à cet endroit, auquel cas il eût été impossible de le retirer vivant. Sauf complication possible, sa vie ne semble pas en danger.

Le sort de l'Ethiopie

La situation jeudi soir

A l'issue des conversations préparatoires de la conférence tripartite qui se sont déroulées jeudi, il se confirme que le baron Aloisi a exposé à M. Pierre Laval la thèse italienne. L'Italie qui continue de concentrer des forces imposantes dans ses colonies de Somalie et d'Erytrée, est décidée à recourir à la force si un règlement pacifique ne lui permet pas d'obtenir les satisfactions qui correspondent à ses besoins d'expansion et à la nécessité d'assurer la sécurité de ses possessions en Afrique orientale.

Il ne semble pas que le baron Aloisi ait indiqué avec une grande précision la nature et l'étendue des revendications de son gouvernement. On pense toutefois que l'Italie entend établir une influence politique générale en Ethiopie, tout en respectant les intérêts économiques acquis par la France et l'Angleterre aux termes des traités existants et notamment de l'accord de 1906.

S'il semble bien qu'au Quai d'Orsay, maintenant que les thèses anglaise et italienne sont connues, on recherche une formule susceptible de fournir une base de discussion pratique, rien n'indique cependant que ce projet, extrêmement délicat à établir, soit soumis dès vendredi à la conférence. Cette réunion suivra d'ailleurs la même méthode d'entretiens particuliers qui a été employée au cours des pourparlers préliminaires, tant qu'une solution

concrète n'interviendra pas entre les délégués responsables.

Un incident à Diredoua

On mande de Djibouti : Jeudi matin, à la gare de Diredoua, une querelle a éclaté entre M. Renato Mecenate, secrétaire italien au consulat d'Italie, à Aden, et un agent de police éthiopien. M. Mecenate a été sérieusement blessé. Une bagarre se produisit et la situation serait devenue sérieuse si le train n'était pas parti, emmenant la plupart de ceux qui participaient à la bagarre.

Le consul d'Italie à Harrar et le vice-consul d'Italie à Djibouti ont assisté à la scène sans se mêler au différend. On ignore la cause de la dispute, mais une vive indignation règne dans la colonie italienne de Djibouti.

Un incident de frontière

Des coups de feu ont été échangés entre des gardes-frontière yougoslaves et des contrebandiers de tabac albanais, près de Podgoritza (sur le territoire yougoslave). Un contrebandier a été tué et un autre grièvement blessé ; mais deux gardes-frontières yougoslaves ont trouvé la mort dans la bagarre.

Procédés communistes

Mercredi soir, un certain nombre de communistes et des sympathisants de ce parti, paraissant avoir un mot d'ordre, se rendirent dans un café de Zurich-Aussersihl connu comme local de réunion des Fronts.

Ils provoquèrent le cafetier et les consommateurs et bientôt une bataille s'engagea à coups de chopes et de bâtons de chaises. Plusieurs personnes furent blessées, notamment le cafetier. Lorsque la police arriva sur les lieux, les agresseurs avaient pris la fuite. On parvint cependant à identifier certains d'entre eux et à les arrêter.

Spectacles et concerts

A l'Etoile : Reprise d'« Un soir de réveillon »

A partir de ce soir, vendredi, reprise de la comédie musicale la plus délicieuse et la plus enivrante : Un soir de réveillon, interprétée par la charmante actrice Meg Lemonnier, Henry Garat, Dranem, Arletty. Vous aurez du plaisir en écoutant les jolies chansons du film Quand on est amoureux, j'aime les femmes, Ninon, Si tu m'aimes, La poule.

Un soir de réveillon, que bien de nos jeunes gens ne purent voir en septembre dernier lors de l'inauguration de la nouvelle direction, en raison du cours militaire, va procurer à tous deux charmantes heures de délassement.

Dès ce soir, actualités Pathé. Dimanche matinée à 14 h. 30.

La famille Alfred PAPILLOUD-COMINA, à Martigny-Ville, très touchée des nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion du décès de leur cher petit André, remercie sincèrement toutes les personnes qui de près ou de loin ont pris part à son grand deuil.

La famille de Madame veuve Alphonse CRETTON, à Charrat, remercie bien sincèrement toutes les personnes qui ont manifesté de la sympathie à l'occasion de son deuil.

Cyclisme

Le Vélo-club « Excelsior », Martigny-Bourg, fera disputer dimanche 18 août le championnat valaisan par équipes. Le départ aura lieu à 7 h. 30 pour la première équipe sur un parcours de 70 km., soit Martigny-Riddes-Martigny-Monthey et retour.

Le règlement de l'U. C. S. sera appliqué. Les suivants qui donnent lieu à des embouteillages seront interdits. Les équipes sont composées de 5 coureurs. Le temps du 3me compte. Toutes modifications des équipes pendant la course est interdite.

Le Comité.

Brevets d'invention

L. FLESCHE, ing. dipl.
Grand Chêne 2, Lausanne, tél. 29.105

AVIS. Pour faciliter la clientèle locale, M. Flesch sera à la disposition des personnes qui voudront bien le consulter :
à MARTIGNY, lundi 19 août de 10 h. à 16 h., au Café Kluser ;
à SION, mercredi 21 août, de 10 h. à 16 h., à l'Hôtel de la Paix et Poste.

Le Dr H. Péllissier

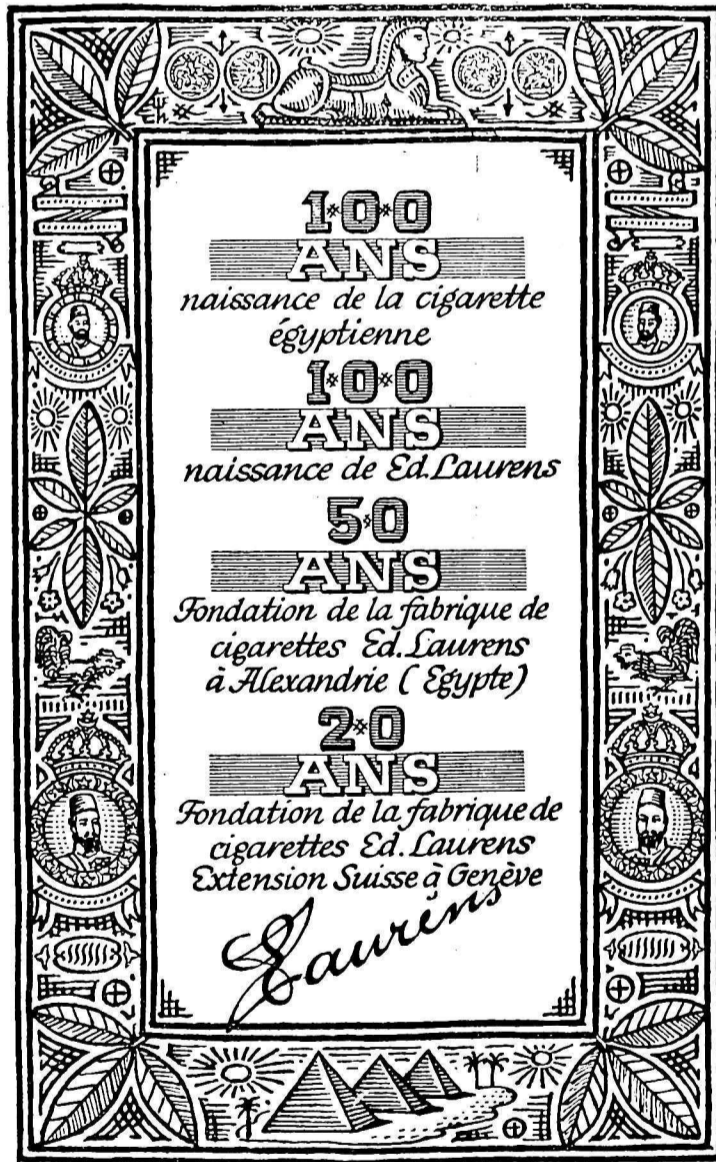
spécialiste nez, gorge, oreilles, reprend ses consultations dès le 19 août :
à SION, Place du Midi, tous les jours ouvrables, vendredi excepté, de 10 h. à midi ainsi que sur rendez-vous ;
à l'HOPITAL DE MARTIGNY, les lundi et vendredi, de 14 h. à 17 h., ainsi que sur rendez-vous.

Léon Delaloye

Médecin-dentiste
MARTIGNY
ABSENT du 2 au 18 août

Sacs de Dames

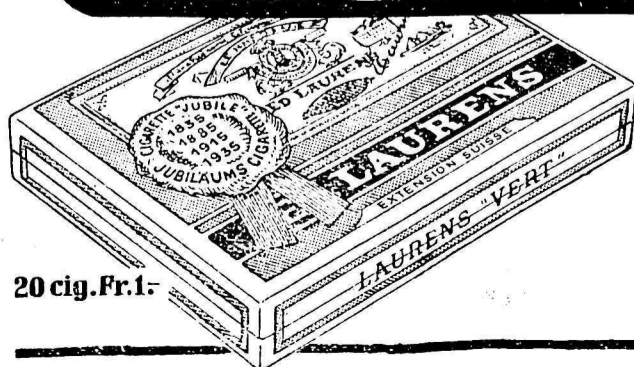
MAGASIN de
l'Imprimerie Nouvelle
A. MONTFORT, MARTIGNY



Digne du quadruple
Jubilé de Laurens :
la nouvelle

LAURENS

vert



20 cig. Fr. 1.-

Banque Populaire de Martigny

Dépôts à vue
en Caisse d'Epargne
à terme

Toutes opérations de Banque

Notre Etablissement est contrôlé par les services fiduciaires de l'Union suisse de Banques Régionales



en tous genres
verre vert, mi-blanc,
blanc, brun, etc.,
sont livrées par les

Verreries
DE ST. PREX. VAUD



L'enfant qui fait un achat peut être conduit par l'attrait d'un bon, d'un cadeau, d'une image.

Mais la ménagère, elle, regarde au prix et à la qualité.

Car elle réfléchit et possède une expérience que l'enfant ne saurait avoir.

En demandant de la Franck-Arome, vous savez que sa qualité est l'équivalent exact de la somme à déboursier.

Franck-Arome
l'incomparable condiment du café, mérite donc votre confiance.



Mayens de Haute-Nendaz
DIMANCHE 18 AOÛT

Grande Fête Champêtre
en faveur de la Chapelle des Rairettes

Raclette et Attractions diverses

AVIS M. Edouard Revaz

Tailleur

informe la population de Salvan et environs qu'il s'installe à Salvan dès ce jour.

Coupe irréprochable. Etoffe 1er choix. Draps étrangers et du pays

Vernayaz
Place du Collège, le 18 août

KERMESSE

Bal champêtre - Match aux Quilles

organisée par la Société de Gymnastique

Consommations de 1er choix et attractions diverses. En cas de mauvais temps, la kermesse est renvoyée au 25 août

Le Brésilien N°18

CHARRAT, dimanche 18 août
à la Halle de Gymnastique

Grand BAL

organisé par la Société de Gymnastique „Helvétia“

Invitation cordiale

Champex
Nouveau Tea-Room

Dimanche 18 août, dès 21 h.

GRAND BAL

organisé par le SKI-CLUB, CHAMPEX

Orchestre Myriel

A minuit, grande bataille de serpents, cotillons, etc...

Papier pour Confitures

Imprimerie Nouvelle, Martigny.
Tél. 61.119 A. MONTFORT Av. des Acacias



QUELLE SOIF!

Pour vous désaltérer pendant ces chaleurs, buvez de l'eau minéralisée avec les Poudres Auto-Lithinés du Docteur SIMON. L'eau préparée par le procédé du Docteur SIMON, est agréable au goût, légèrement gazeuse, se mélange parfaitement au vin sans le décomposer et est employée contre les affections de l'estomac, du foie, des reins, des articulations.

Bien exiger : **AUTO-LITHINÉS** du Docteur SIMON

La boîte de 10 poudres pour préparer 10 litres d'eau minéralisée : fr. 1.65 (Impôt sur les boissons compris)

Dépôt Général: PHARMACIE PRINCIPALE, GENÈVE.

Pour la visite de la clientèle particulière, restaurants, hôtels,

ON DEMANDE VOYAGEURS

(débutants également, messieurs ou dames). Bons gages et participation sur les chiffres d'affaires, événement, petite voiture.

Mes spécialités de **denrées coloniales**, bien introduites et préférées par le public partout, se vendent facilement et seront livrées en magnifiques boîtes de 5 couleurs.

Ecrire à **case postale 56, Berne 14**

ON CHERCHE pour de suite

APPRENTI pâtissier-confiseur

Conditions favorables. S'adresser J. HAAS, 23, Rue des Pitons, Genève, tél. 43.910

MARIAGE

Jeune homme, 30 ans, demande à faire connaissance d'une dame ou demoiselle de la campagne, en vue de mariage. Offres sous case postale 9275 SION.

Raclage de parquets

Vos parquets, même s'ils sont vieux, seront remis à neuf par nos ponçuses électriques.

Démonstrations les lundi et mardi 19 et 20 août, villa « La Jonconde », St-Maurice.

W. TISCH-REYMOND
entrepreneur de parquets, Pâquettes 12
LAUSANNE. Tél. 31.501

Atelier de charron à Sierre

à remettre pour cause de décès. S'adresser à Ad. Hitter, café-tier, Sierre.

Boucherie Pisteur
36 bis Rue Carouge Genève

Rôti 1.50
Bouilli 1.20
Ragoût mouton 1.80
Graisse rognon 0.70

Tél. 42.059. Contre remboursement.

Le désendettement de l'agriculture

Nous apprenons du Palais fédéral que le Département de justice et police vient de terminer la mise au point d'un plan de désendettement de l'agriculture. Le Département se propose de soumettre ce projet à une commission d'experts qui doit se réunir dans la première moitié du mois de septembre. Sur la base des délibérations de cette commission, le Département élaborera le projet définitif et le soumettra avec un message au Conseil fédéral. Les Chambres en seront vraisemblablement saisies dans leur session de décembre. Il s'agira d'un projet de loi et non pas d'un arrêté fédéral d'urgence.

On sait que le Conseil fédéral a, ce printemps déjà, décidé en principe de prendre, en plus de l'aide financière et juridique accordée jusqu'ici, des mesures tendant à décharger d'une manière durable les exploitations agricoles surendettées. Il avait chargé le Département de justice et police d'élaborer un projet de loi y relatif. Ce projet part de l'idée que le désendettement d'exploitations agricoles doit être accordé aux agriculteurs qui, sans faute de leur part et par suite de la crise, se trouvent dans l'impossibilité de remplir leurs obligations et qui sont personnellement dignes d'être secourus. Le désendettement sera réalisé par un amortissement graduel des capitaux engagés auquel participeront d'une part le débiteur et ses cautions, et l'Etat d'autre part. Le désendettement doit

être subordonné à des mesures de précaution contre un nouveau surendettement de l'exploitation. Il n'est pas possible d'éviter que cette loi n'empie- te sur le cautionnement et ne prévienne des mesures pour lutter contre la spéculation malsaine des biens-fonds.

Selon une requête qui fut adressée il y a un certain temps au Conseil fédéral par l'Union suisse des paysans, il faudrait compter avec un montant total d'environ 200 millions de francs pour éteindre ces dettes. Cette somme devrait être fournie par moitié par l'Etat et par les débiteurs, leurs cautions et leurs créanciers. Elle pourrait être répartie sur une période de 15 à 20 ans. On prévoit d'inscrire dans les prochains budgets fédéraux un certain montant destiné à engager cette action de désendettement.

Une bonne nouvelle pour les automobilistes

On sait que les automobilistes suisses qui se rendent en France sont tenus de descendre de voiture à la frontière pour faire viser leur titre de mouvement douanier et lorsque leur entrée s'effectue par la zone franche du Pays de Gex ou de la Haute-Savoie, ils doivent descendre deux fois de voiture : au bureau fiscal et un peu plus loin au poste de douane. Les recevurs des douanes accordent sous leur responsabilité une « exemption de visa » à certains automobilistes qu'ils connais-

sent particulièrement, mais ces mesures de faveur sont très rares. M. Marcel Guin, directeur de l'Office français du tourisme, vice-président de la Chambre de commerce française pour la Suisse, s'est activement préoccupé de cette question et ses efforts, en vue d'obtenir une amélioration à cette situation, viennent d'aboutir de façon particulièrement heureuse. A la suite d'une démarche personnelle qu'il a faite auprès de la Direction générale des douanes françaises, cette administration a bien voulu accepter sa proposition.

Depuis le 15 août, les propriétaires d'automobiles, de tricycles automobiles, de vélocipèdes à moteur et de motocyclettes, établis en Suisse, qui sont appelés à se rendre fréquemment en France en voyage d'agrément ou d'affaires, peuvent adresser à la Chambre de commerce française pour la Suisse, à Genève, 6, rue du Rhône, une demande d'exemption de visa. Cette demande à laquelle devra être joint un timbre-poste pour la réponse devra indiquer : tous les renseignements concernant le véhicule et qui figurent sur le permis de circulation ; les noms, prénoms et adresse du propriétaire ainsi que ses références. Une commission de la Chambre de commerce française examinera toutes les demandes et, le cas échéant, délivrera une attestation au vu de laquelle les recevurs des douanes à la frontière accorderont l'exemption de visa.

Ajoutons que seront exclus de cette mesure les véhicules à usage commercial ou industriel, tels que : autocars, taxis-autos, voitures de louage, camions, etc., ainsi que tous véhicules servant au transport des marchandises.

Le coût de la vie en Suisse

L'indice suisse du coût de la vie, calculé par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, s'établissait à 128 à la fin de juillet 1935 (juin 1914 : 100), contre 127 à la fin du mois précédent et 129 à la fin de juillet 1934. La variation qu'il a subie en juillet 1935 concerne presque exclusivement le groupe des denrées alimentaires. L'indice de la dépense alimentaire s'inscrivait à 115 à la fin de juillet 1935, contre 113 à la fin du mois précédent ; la hausse qu'il dénote et qui ressort à 1,3 % provient en majeure partie du relèvement du droit d'entrée sur le sucre.

Des chiffres records sur nos postes alpestres

Le beau temps de ces dernières semaines a valu à nos postes alpestres des chiffres de fréquentation qui battent tous les records. Le nombre des voyageurs transportés durant la semaine du 5 au 11 août, sur les lignes existant déjà l'année dernière, a été de 41.338, soit 4282 de plus que pendant la période correspondante de l'année dernière. A cela s'ajoutent les nouvelles courses : Reichenbach-Kienthal-Griesalp; Meiringen-Rosenlani-Schwarzwaldalp et Urnasch-Schwagalp (téléférique du Saentis). Avec ces trois nouvelles lignes, le nombre total des voyageurs transportés la semaine dernière par autocars postaux a été de 51.528. La course Urnasch-Schwagalp a battu tous les records avec 6556 voyageurs transportés.

La gymnastique et le Valais

DEBUTS ET DEVELOPPEMENT

Alors que l'origine de la Société fédérale de gymnastique remonte à l'année 1832, l'Association cantonale valaisanne de gymnastique vit le jour le 28 février 1899 seulement. Les sections fondatrices furent celles de Sion, Martigny, Monthey et Vouvry.

Au 1er janvier 1935, la S. F. G. comptait 1820 sections avec 159.668 membres dont 63.094 incorporés dans la catégorie des actifs. Dans ces chiffres ne sont pas compris les 18.000 jeunes gymnastes formant les classes de pupilles. En Valais, nous avons aujourd'hui :

23 sections de Jeunes (actifs) avec	520 membres
5 sections d'Hommes, avec	89 membres
6 sections de Dames, avec	89 membres
14 sections de Pupilles, avec	367 membres
soit 48 sections de gymnastique avec	1065 membres.

Le nombre des membres passifs et honoraires de ces sections s'élève à 767, de sorte que, pour l'ensemble du canton, le nombre des personnes affiliées aux groupements reconnus par la S. F. G., à laquelle les associations valaisannes se rattachent, représente le chiffre de 1832. C'est dire que, également dans notre canton, la gymnastique a fait du chemin et cela nonobstant les nombreux obstacles qui empêchent un développement normal. Parmi les entraves, citons : l'insuffisance de l'enseignement de la gymnastique scolaire, l'absence de locaux et d'emplacements appropriés, les conditions de vie de nos populations rurales, etc. Il faut cependant reconnaître que, depuis un certain nombre d'années, les autorités compétentes, convaincues de l'utilité de la gymnastique, lui témoignent plus d'intérêt et font des efforts pour la propager.

Les résultats acquis sont certainement dus au travail infatigable et persévérant des dirigeants de l'Association valaisanne de gymnastique et des organisations apparentées groupant les sections d'hommes, les sections de gymnastique féminine, les membres vétérans, les gymnastes à l'artistique, les gymnastes aux nationaux, les gymnastes-athlètes et, finalement, les lutteurs. Les membres de ces différents groupements — dont chacun à une tâche particulière à remplir — forment actuellement une grande et belle famille, heureuse de pouvoir accueillir dans son sein un nombre toujours plus élevé de personnes soucieuses de leur santé.

LE PROGRAMME

Le programme des gymnastes valaisans est naturellement celui de la Sté fédérale de gymnastique. Dans ce programme occupent la première place : la culture physique et le travail de section, comportant notamment les exercices à mains libres. A côté du travail en section il y a la gymnastique individuelle. Celle-ci permet au gymnaste qui a la préparation voulue, de dépenser ses forces physiques en pratiquant une série d'exercices dont le choix dépend de ses dispositions personnelles et répond à ses goûts et aspirations. Par gymnastique individuelle, on entend la gymnastique à l'artistique, les jeux nationaux et l'athlétisme léger.

A ce programme, on a adjoint, au cours de ces dernières années, les jeux, la natation et les sports d'hiver, en particulier le ki et le patinage.

LES AVANTAGES

1. *Au point de vue physique* : L'avantage de la gymnastique, telle que pratiquée dans nos sections, réside dans le fait que la première préoccupation de leurs dirigeants est la santé des éléments qui leur sont confiés. Les résultats des compétitions passent au second plan et cela avec raison, car pour être bienfaisante, toute carrière sportive doit être subordonnée au souci du bien-être physique et, conséquemment à une préparation suffisante, mettant l'individu à l'abri des dangers inhérents aux épreuves qui exigent un effort physique exceptionnel.

2. *Au point de vue social* : Le travail, côte à côte, d'individus de toutes les couches sociales, exécutant les exercices en commun et dans une atmosphère de franchise et cordiale camaraderie, favorise indiscutablement l'entente qui devrait régner entre les différentes classes de la population.

3. *Au point de vue moral* : La valeur d'un vrai gymnaste supposant une parfaite moralité et honorabilité, les dirigeants de la gymnastique n'ont jamais perdu de vue ce côté du problème de l'éducation physique de la jeunesse. Les personnes placées à la tête du mouvement ne manquent point de rappeler à leurs adhérents les devoirs qu'ils ont vis-à-vis d'eux-mêmes, de leur famille, de leur prochain et du pays, le sport devant être un moyen et non pas un but.

Pour terminer, il ne reste plus qu'à répondre à la question de savoir si, en Valais, la gymnastique est aussi nécessaire qu'ailleurs. La réponse sera affirmative, car il est chez nous des fléaux et des maladies dont on pourrait atténuer les néfastes effets, du moins dans une très large mesure, si l'on renforçait les groupements de gymnastique existants et si l'on en augmentait le nombre. Par conséquent, les pouvoirs publics ne feront jamais un sacrifice inutile en favorisant le développement de la gymnastique et les organisations dont la seule ambition est de fournir à la société des êtres sains tant physiquement que moralement.

P. M.

Le meilleur ami de mon estomac

Le CHARBON DE BELLOC (poudre et pastilles) est un désinfectant du tube digestif. Il produit une sensation agréable dans l'estomac, donne de l'appétit, accélère la digestion, combat la constipation. Il est souverain contre les pesanteurs d'estomac après les repas, migraines résultant des mauvaises digestions, aigreurs, renvois, etc.



Toutes pharm. et drogu.
Pastilles, btes à -80, 1.50
Poudre, le flacon fr. 3.50

Les revendications socialistes

Le Comité directeur du parti socialiste suisse s'est prononcé récemment sur la tactique à suivre après la votation du 2 juin et a voté une résolution qui a été publiée par toute la presse suisse. Les revendications posées complètent en quelque sorte le programme révisé du parti et qui n'est pas encore sorti de presse.

Ces revendications vont si loin qu'il est inutile, pour les partis bourgeois, de songer à les discuter. Par exemple, il est impossible, dans les circonstances actuelles, de transformer la Banque populaire en un établissement de crédit nationalisé. Mais on sait que la « nationalisation du crédit » dont il est question dans la résolution socialiste est un postulat du « Plan de travail », postulat irréalisable lui aussi, car comment veut-on transformer en placements productifs, à disposition de la Confédération, les crédits gelés à l'étranger ? C'est tout simplement un non-sens. La plupart de ces créances sont soumises aux dispositions de l'accord concernant les crédits gelés ou bien aux dispositions du traité de compensation conclu avec l'Allemagne.

Il y a là des créances commerciales, bancaires, industrielles. Comment pourra-t-on faire la délimitation exacte ? Les socialistes paraissent ignorer que certains crédits allemands ont déjà été transformés en placements fixes. Quant à faire main-basse sur les bénéfices des compagnies d'assurances pour alimenter les caisses publiques, cela équivaudrait à une véritable confiscation. On aurait peine à trouver, dans nos lois, les dispositions autorisant pareille mesure.

On voit par là que le parti socialiste a déjà fait sien, dans une large mesure, le « plan de travail » et entend tirer de cette macédoine économique-politique, l'une ou l'autre des revendications pour la présenter au moment qui lui paraît opportun.

Le reproche adressé aux adversaires de l'initiative de crise qu'ils n'ont aucune proposition à faire et aucun programme constructif pour lutter contre les difficultés actuelles, ce reproche est parfaitement injuste. Le Conseil fédéral est prêt à mettre en pratique les principes posés dans son préavis sur l'initiative de crise et il se prépare à réviser, le plus tôt possible, les divers points de son programme qui ont le plus de chances d'être acceptés présentement.

La manifestation du comité directeur socialiste n'est qu'une manœuvre en vue des élections au Conseil national. L'embaras se lit à chaque ligne de cette fameuse « résolution ». Un vague postulat parle de l'« égalité des droits pour les divers partis et de leur influence dans l'Etat ou dans l'administration, calculée selon leur force respective et leur importance ». Ce que cela signifie, on ne peut pas l'établir avec beaucoup de précision. Nous vivons dans un pays aux institutions démocratiques où chaque parti a la possibilité de faire élire librement ses représentants par le peuple.

Chaque groupe délègue, dans les commissions parlementaires, un nombre de députés correspondants à sa force numérique. Les socialistes n'ont jamais été privés de leur part. Quant à l'administration, il faut veiller à ce qu'elle ne se transforme pas en un simple organisme de tel ou tel parti politique.

P. R.-D.

Le bec de gaz

(à M. Jean Oreiller, Villette)

Lorsque je revins du Pôle Sud, après une petite excursion d'environ quinze ans, je constatai — tel Philéas Ogg après son tour du monde — que le bec de gaz de ma cuisine était resté allumé.

Il me semblait pourtant l'avoir fermé avant de partir. Quinze ans de gaz à payer ! Mais aussitôt une rassurante hypothèse jaillit à mon esprit.

J'avais, par dépêche, prié mon concierge de donner un petit coup de plumeau dans l'appareil. Sans doute, pour une raison quelconque, avait-il cru devoir allumer mon bec ; puis il s'en était allé sans l'éteindre...

Oui, oui... C'était cela. Et mon gaz ne brûlait que depuis la veille, depuis le matin seulement peut-être... Je voulus néanmoins en avoir le cœur net.

Le présumé coupable frottait l'escalier, je l'appelai discrètement :

— Concierge ! venez donc... Venez donc au plus vite, je veux vous montrer quelque chose...

Et, lorsqu'il fut chez moi, brusquement, je le confrontai avec mon bec allumé.

— C'est vous, n'est-ce pas, qui avez allumé ce gaz ?

Il examina la flamme avec attention, puis se retournant vers moi :

— Monsieur fait erreur... D'ailleurs, Monsieur n'a qu'à regarder la flamme.

— La flamme ?... Qu'est-ce qu'elle a la flamme !

— Une vieille ! Ah ! Je crois que vous vous offrez ma tête... Une vieille flamme ?

— Et à quoi, gros malin, voyez-vous que c'est une vieille flamme ?

Sa pitié se fit plus méprisante encore.

— Monsieur n'a qu'à regarder de près... là... tenez...

Par acquit de conscience, j'ajustai mon binocle. Et, mon Dieu, je dus m'incliner devant l'évidence.

Entre la flamme et le bec, une araignée avait tissé sa toile !

(Traduit du Chinois par Pierre Ollaire)

Le Valais, île de soleil

par Pierre Deslandes

Avant que la chimie agricole eût conquis la place que vous savez dans l'organisation des cultures, les sages de la vigne, qui discernaient le vrai sans savoir le pourquoi, montraient que c'est par leurs productions végétales qu'il est possible de connaître les vertus du sol et la température du climat. Partout, précisaient-ils, où vous verrez prospérer le figuier, l'amandier à noyau tendre, partout où vous verrez le pêcher donner de beaux et bons fruits sans le secours de la greffe, la terre et l'exposition où croissent ces plantes seront favorables à la culture de la vigne.

Reconnaissez à cela l'origine du splendide vignoble valaisan. Et dégustez encore cette petite histoire, que raconte un vieux savant :

« Un particulier des environs d'Anduze, dans le département du Gard, possédait dans son domaine une roche calcaire, nue, dont il ne savait que faire. Il prit le parti, il y a environ quarante ans (ce qui nous reporte au milieu du dix-huitième !) de faire jouer la mine et de la faire éclater. On en brisa ensuite les pierres à coups de maillets, pour les réduire à la grosseur des noisettes ou des pois. Sa roche, ainsi brisée, fut mise sur un plan incliné, suivant la nature du lieu. Il y planta la vigne qui, à la grande surprise de tous, produisit et produit encore le meilleur vin du pays. Lorsque ces débris de pierres sont échauffés par les rayons du soleil, il serait impossible d'en supporter la chaleur et d'y marcher pieds nus. Ce lieu se nomme Soubeiran ; il est voisin de Gaujac. »

Ce ne sont pas les petits cailloux calcaires du Soubeiran que vous rencontrerez aux domaines du Johannisberg valaisan. Ce sont ces schistes ardoisés qui réussissent si bien au centre de la France. Vous n'y marcheriez pas nu-pieds. En juillet, l'ardeur de ces pierres bleuâtres perce vos semelles.

Terre d'amandiers et de pêchers, semée de ces petits cailloux qui valent bien un lac, pour le réservoir de chaleur qu'ils représentent, c'est tout le vignoble du Valais qui s'explique.

Soubassement des plus hautes montagnes d'Europe, ce paysage de vergers, de vignes et de pins fait penser à la Provence intérieure, à l'Ombrie, à la Castille. Il ne rappelle la Suisse que par ses sommets d'herbe courte, de roc et de neige. D'étranges tapisseries le dominant, brodées du vert des pins, du gris des roches et du noir des sapins. Elles pendent de hautes montagnes où traînent les dernières neiges. Ce vert, ce n'est pas le vert gras des herbages, ce n'est pas le vert des prés de graminées et de pissenlits, ce n'est pas le vert ingénu de la Gruyère. C'est un vert sans éclat, aux profondeurs sourdes, le vert des pays de pierres, celui que l'on retrouve passé le col de la Croix-Haute, en descendant sur Sisteron. C'est le vert d'une tapisserie fanée, où de grands pins forment des points réguliers. C'est le vert des pays minéraux, des montagnettes de pierres chaudes, de pins légers et de labiées.

Sur ce fond, des ruines qui veulent vivre. Saillon : une cité déchiquetée, mais pleine d'enfants qui sortent d'une école haute comme une maison forte. Une forteresse maternelle ; elle porte à son fronton, sculptés dans la pierre dure, les signes de la foi. Des remparts, des tours de vertige, des ruelles caillouteuses où circule un air vif et sec. Où retrouverez-vous, sur terre suisse, ces quatre tours hérissées, ces rempart peuplés de mioches, ce château mutilé qui s'isole en plein ciel, et, tout au-dessous, dans la plaine, cette modeste chapelle romane que deux peupliers semblent hisser vers les champs surnaturels ? Saillon, c'est la ville des Baux retrouvée, en plein Valais. Pins, neiges, ruines qui espèrent, vous êtes le fond héroïque de notre plus ardent vignoble.

MALENTENDU

— Et des sangsues ? ça vous a fait du bien ?
— Peuh ! tout ce que je peux vous dire, docteur, c'est que c'est peu agréable à avaler !



A l'étape,
du malt **Kneipp**
rafraîchit à ravir sans
alourdir. Il est délicieux
et reconfortant !

Les dangers de la guerre aérienne

(Corr.) Les adversaires de la défense nationale ne cessent de prédire les effets catastrophiques d'une guerre aérienne future ; ils contestent toute valeur pratique à notre système de défense aérienne actuellement en voie d'organisation, et prétendent qu'il n'y a pas de moyen efficace de se défendre contre une attaque d'avions. Pour rassurer ces mauvais plaisants et ceux dont ils abusent, il suffit de citer des chiffres provenant de la guerre mondiale.

Les populations civiles ont déjà été en butte à des attaques aériennes durant la grande guerre. D'avril 1917 à avril 1918, par exemple, l'agglomération londonienne a été bombardée par 248 avions. Le total des victimes se monta à 412 tués et 1610 blessés. A Paris, 160 avions et 3 zeppelins ont tué 436 personnes. Sur territoire allemand, pendant toute la durée de la guerre, 675 attaques aériennes exécutées par 4400 avions ont lâché au total 15.108 bombes. Il en est résulté 106 morts, 1843 blessés et des dégâts matériels se montant à 24 millions de marks. En d'autres termes, 15.000 bombes en chiffre rond ont causé dans l'espace de plusieurs années moins de pertes humaines que l'automobile ne fait de victimes chaque année en Allemagne.

On nous opposera que pendant la guerre mondiale les belligérants n'utilisèrent que des bombes brisantes, à l'exclusion de bombes incendiaires et à gaz. Cela est exact. Mais les bombes incendiaires et à gaz ne sont dangereuses que là où n'existe aucune organisation protectrice. Leur efficacité est réduite dans de fortes proportions par un service bien organisé de défense contre le feu et le gaz. Le projectile le plus redoutable reste donc la bombe brisante, dont nous venons d'exposer les effets. Et il ne faut pas oublier que nous pouvons aussi nous protéger contre elle, dans une certaine mesure, en construisant des abris appropriés.

C'est en 1915 que les attaques aériennes ont fait le plus de dégâts à Londres. Ensuite, les Anglais ont organisé la défense passive et la défense active de la ville. Le résultat des mesures prises fut une diminution considérable du nombre des victimes des avions allemands. Et dès avril 1918 l'Allemagne a finalement renoncé aux attaques aériennes sur Londres, leurs résultats n'étant plus en rapport avec les moyens mis en œuvre et les risques encourus par les pilotes et les appareils. Or, à cette époque, la défense anti-aérienne ne disposait encore que de moyens rudimentaires, tandis qu'à l'heure actuelle des batteries modernes, manœuvrées automatiquement, permettent d'obtenir plus de 50 % de touchés.

Que faut-il déduire ? *Qu'un service de défense aérienne active et passive bien organisé et disposant des moyens techniques nécessaires peut réduire l'efficacité des attaques d'avions dans une mesure telle que ces attaques contre des localités bien protégées n'ont plus leur raison d'être.*

Conseils pratiques...

Contre les piqûres de moustiques

Mélanger : acide salicylique, 1 gramme ; colloïdion, 6 grammes ; ammoniac, 80 gouttes. A l'aide d'un pinceau, appliquer quelques gouttes de cette préparation sur les parties piquées.

La mousse utilisée comme pansement

Dans les marais tourbeux des contrées montagneuses, tout spécialement dans les tourbières du Jura, on rencontre une mousse formée de cordons plûcheux, ramifiés et qu'on appelle « sphaigne ».

On a cherché à utiliser le grand pouvoir absorbant de cette mousse, qui peut absorber jusqu'à dix fois son poids de liquide, pour en faire des pansements au lieu d'ouate ou de charpie, après stérilisation préalable, bien entendu.

Cette mousse aurait le grand avantage d'assécher très rapidement la blessure saignante et de ne pas provoquer des douleurs vives comme il s'en produit lorsqu'on enlève les pansements de coton englobant du sang caillé.

Soutenez votre journal en favorisant ceux qui lui confient leur publicité et trouvez-lui de nouveaux abonnés.

Garantie ! ! !

Le «DIABLERETS» restera ce qu'il est : un apéritif inimitable. Les connaisseurs le savent.

Valaisans, venez à ÉVIAN
chez l'ami **ABBET**, de **SION**

Hôtel Albert 1er, Restaurant l'Evian-Lausanne
Tous les jours, menus fins et spécialités. Prix modérés.
Terrasse en plein air. Face au Débarcadère.

Montreux **Hotel Terminus** et
Buffet de la Gare

Vins du Valais
OU L'ON MANGE BIEN
Chevrier, propriétaire.

LUY **SIPHON APÉRITIF**
sain et rafraîchissant

PRESSOIRS
hydrauliques et américains

Neufs et d'occasion, toutes grandeurs. **VASES DE CAVE** bien avinés de 2000 à 6000 litres. **Prix intéressants.** Pompes et Moto-Pompes à vins, tuyaux raccords, tout matériel de cave.

F. Deladoey-Obrist, Plattaz, Sion.
anc. Rue de la Gare

MEUBLES

Toujours GRAND ASSORTIMENT EN MAGASIN

Chambres à coucher, Salle à manger, Salons
Rideaux, Linoléum, Tapis

Prix sans concurrence. Une visite s'impose avant vos achats

Guill. & Alf. WIDMANN

Place du Midi **SION** Rue du Midi
SERVICE A DOMICILE — Tél. 93

Achetez votre costume
chez **H. A. RAUCH, SIERRE**
spécialistes du vêtement pour Messieurs

vous le payerez meilleur marché

Pour leur procurer la solide formation qui leur est indispensable, surtout dans les circonstances actuelles, faites suivre à vos fils les cours de l'

Ecole cantonale de commerce à Sion

sous la haute surveillance de la Confédération
Culture générale — Langues modernes
Préparation professionnelle complète
Diplôme d'Etat Diplôme d'Etat

Section technique avec maturité fédérale

Rentrée : 9 septembre 1935. Pour tous renseignements, programmes et prospectus, écrire au directeur : *Dr Mangisch, Sion.*

Magasin POUGET-RAUSIS Orsières

OFFRE du 10 août au 1er septembre un RABAIS 15%

Sur toute la CONFECTION, COTONNE, DRAP, LAINE, BAS, CHAPEAUX, CASQUETTES, etc.

15% sur les TOILES CIRÉES

On expédie à choix

Téléphone 7 **ORSIÈRES**

ROMAN

La Prison des Rêves

de Maurice Dekobra

FEUILLETON DU « CONFÉDÉRE »

— Et la cour du palais offrait pour vous un aspect si nouveau que vous nous oubliiez dans ce spectacle ?
— La cour n'a, en effet, rien de changé. Ce sont les gens qui s'y agitent qui m'intéressent.
— Des gens ? demanda la maharanece émergeant d'une robe de gaze brodée de soie et filée d'or qu'on venait de lui passer par dessus sa tunique de lin. Quel le sorte de gens ? Des gens qui participeront à la fête sans doute ?
— Je ne vois pas, avoua Mirra, après s'être démesurément penchée, au risque d'aller choir sur le sol à vingt pieds au-dessous. Ils sont trop loin, je ne les distingue pas. On dirait des Brahmanes. Mais voilà la vieille Sarata qui court dans notre direction. Elle va pouvoir nous dire ce qui se passe là-bas ! Eh ! vieille, viens donc ! Monte jusqu'auprès de nous...
— Que répond-elle ?
— Qu'elle montait justement.
— C'est donc que quelque chose vient de se passer.
— Le tigre qu'on devait amener à l'arène s'est peut-être échappé ? émit l'une des femmes. C'est arrivé une fois, il y a dix-sept ans, m'a dit ma mère. Comme toujours, pour rendre le tigre plus ardent à combattre le buffle, il y avait plusieurs jours qu'on le gardait en fermé sans lui donner à manger. Il était devenu si fé-

Bonne Occasion

A vendre une automobile FIAT torpédo en très bon état, très peu roulé, pour cause de double emploi. Bas prix. S'adr. au Garage des Alpes, Brig-Glis.

Conseil du Docteur
contre
Maux d'estomac, Migraines, névralgies, douleurs
prenez les
Pastilles
Jeanne d'Arc

Dépôt : **Pharmacie Caire,**
Près Place des Arts, **Thonon-les-Bains**

Interrogez les veuves
et les orphelins. Ceux qui ne bénéficient pas de la prévoyance de celui qui n'est plus vous diront : signez une police d'assurance sur la vie.

AGENT :
Albert Roulet & Fils
AGENTS GÉNÉRAUX
SION, tél. 105

LA SUISSE
Assurances Vie et Accidents
LAUSANNE

L'allemand
garanti en 2 mois, l'italien en 1. En cas insuccès restit. argent. Aussi des cours de 2, 3 ou 4 semaines à votre gré et à toute époque. Diplôme enseignement en 3 mois, dipl. commerce en 6. Références.

Ecole Tamé
Baden 14

A vendre à Martigny Bourg

part de bâtiment comprenant un 2me étage de 7 pièces, galetas, mansardes, 2 caves, bûcher, écurie, remise, places, grange à pont.

S'adresser à Jules Arlettaz.

Abonnez-vous au «Confédéré»

Fromage à râper
SBRINZ, vieux, tout gras, fr. 2.80 le kg. PARMESAN vieux, 3/4 gras, fr. 3.20 le kg. depuis 2 kg. 1/2. Par 10 kg., 20 ct. meilleur marché

Jos. Wolf, Coire, tél. 6.36

BORGEAUD
Ameublement
MONTHÉY
TÉLÉPHONE 14

Varices
Baume St-Jacques

de C. Trautmann, pharmacien, Bâle. Prix : 1 fr. 75. — Contre les plaies, ulcérations, brûlures, jambes ouvertes, hémorroïdes, affections de la peau, engelures, piqûres, dartres, eczéma, coups de soleil.

Dans toutes les pharmacies

Dépôt général : **Pharmacie St-Jacques, Bâle**

Tous les oiseaux raffolent des délicieuses spécialités Buache, Yverdon

BISCUITS PHOSPHATES la pièce 15 ct.
ECHAUDÉS la pièce 15 ct.
BISCUITS AUX ŒUFS (6 pièces) 75 ct.

Avec les spécialités BUACHE votre petit oiseau chantera mieux...

Dépôt pour la région :
Henri Contat Denrées Coloniales, **Monthey**



Voilà la raison de son succès: Persil ne désappointe jamais!

Qu'il s'agisse de linge, de laine, de soie, de blanc ou de couleurs, **PERSIL** fait merveille à chaque emploi.

Pour faire la lessive, il suffit de bouillir une fois, au PERSIL, quel que soit le linge, lin ou coton, peu ou prou sali. Les ménagères avisées lavent au PERSIL, à l'exclusion de toute autre lessive. Voilà pourquoi elles ont toujours si tôt fini. Elles savent maintenant aussi laver de la manière la plus simple, dans une lessive froide de PERSIL, la lingerie fine, blanche ou de couleur, en soie, en laine, tissu ou jersey. Et PERSIL rend encore bien d'autres services, pour nettoyer les gants, les tapis, et même pour les récurages d'appartement.

Vous pouvez toujours vous fier au PERSIL, c'est une lessive éprouvée, dont l'excellence est avérée.

Persil est et restera inégalé

Toute votre publicité par l'Orwell-Fussli Martigny

Ne pas confondre
La fabrique de meubles, fondée en 1872,
Widmann Frères, à Sion
n'a aucune succursale. Adressez-vous en conséquence directement à elle pour l'achat de vos meubles, literies, rideaux, voitures d'enfants, etc., etc.

Magasins de vente seulement au sommet du **Gd-Pont**

roce qu'il a tué tous ceux qui se trouvaient sur son passage. Ce devint un terrible mangeur d'hommes et on dut organiser des battues spéciales pour en débarrasser la région.

Avec des cris, les femmes de la maharanece cessèrent leur besogne. A les voir si pâles, la conteuse triomphait.

— Sotte que tu es ! blâma la princesse. Que vient-elle nous conter avec son tigre échappé ? Et vous autres, je vous demande un peu pourquoi tout cet effroi ? Comme si vous n'aviez jamais entendu parler auparavant de victimes du seigneur Tigre ! Voulez-vous bien vous remettre à mes nattes ! Et vous, achevez de me peindre les pieds. Je vous ferai bâtonner sur les doigts ce soir, si ma toilette n'est pas terminée à temps !

Un bourdonnement d'excuses courut sur les lèvres des femmes. Elles reprirent leur tâche, mais leur cœur n'y était plus. La venue de la vieille mit fin à leur panique. Elle s'était prosternée devant la maharanece et criait entre deux suffocations, car les escaliers étaient durs pour son âge.

— Maîtresse vénérée, j'ai à vous apprendre une chose qui va vous troubler. La princesse Brindâ a été perdue !

— La nouvelle est neuve, railla Mirra à l'oreille de la princesse.

— Vous ne me croyez peut-être pas ; cependant, c'est absolument vrai, insista la vieille esclave trompée par le sourire des deux femmes ; mais ne vous alarmez pas : on l'a retrouvée.

— Que nous contes-tu là, vieille radoteuse ! s'emporta Mirra, vexée de voir qu'une aussi humble servante avait connu, presque aussi rapidement qu'elle, une nouvelle de cette importance.

— Laissez-la parler, Mirra. Dis-moi d'abord, femme, de quoi tu tiens cette nouvelle ?

— Mais, dit la vieille que l'interruption de Mirra avait tout d'abord rendue muette et qui ne se rassura qu'en voyant la maharanece se pencher vers elle avec curiosité. « C'est ce qui a amassé tous ces gens-là, là-bas, vers les portes. Ils allaient la voir ramener sur un brancard. Ce sont des prêtres du temple de Krishna qui la portent.

— Des prêtres ? Que viennent-ils faire dans cette histoire ? demanda la maharanece dont les yeux interrogeaient plus Mirra que la vieille.

— Je m'y perds moi-même, Altesse ! Dis-nous, vieille, sais-tu encore autre chose ?

— Hélas ! Ce n'était pas à une pauvre femme comme moi de poser des questions aux prêtres ! Mais si le respect pesait sur ma langue, mes oreilles n'étaient point fermées. J'écoutais tout ce qui se disait pour venir le rapporter à ma souveraine plus belle que le soleil levant, plus précieuse que les astres de la nuit.

— Eh bien, vite ! Que disait-on ?

— On disait que la princesse Brinda s'était jetée cette nuit dans l'étang du Lotus d'Or, près du temple de Krishna... Pour être plus sûre de mourir, ajouta la vieille, baissant sa voix au ton des secrètes confidences, elle avait lié à son pied une pierre très lourde. Les dieux en avaient sans doute décidé autrement pour elle. La pierre s'est prise dans des herbes qui la soutinrent et un prêtre, qui s'était attardé à méditer sous le ciel, vit le corps qui flottait. Il alla le chercher. La princesse n'était qu'évanouie. On l'a soignée dans les dépendances du temple. Elle ne voulait pas dire qui elle était. Alors, ce matin, on l'a fait voir à tous les prêtres et elle a été reconnue par l'un d'eux.

— Qu'est-elle devenue maintenant ?

— J'allais le dire à notre vénérée souveraine, quand votre grâce m'a interrompue, répondit la vieille avec une génuflexion craintive dans la direction de Mirra. Danah était dans la cour, avec les autres. Elle s'est

jetée en pleurant sur la princesse et l'a fait emmener dans sa chambre...

— Mirra ! intervint brusquement la maharanece, prenez mes femmes avec vous, allez chez cette fille de rien et ramenez-la moi. Je veux être la première ici à lui parler.

— Jobéis, Altesse !

Et Mirra, talonnée par la curiosité, disparut avec les femmes.

— Tiens, vieille, dit la maharanece puisant une poignée de roupies dans son coffre et les jetant dans le giron de la vieille. Voilà pour ta peine. Tu as bien parlé. Retire-toi maintenant, mes yeux t'ont assez vue.

— Que Sita te protège, ô maîtresse ! Que les jours te soient doux et ta couche visitée des songes les plus heureux ! Que ton cœur...

La maharanece l'interrompit :
— Oui, oui, cela suffit. Merci de tes vœux, vieille femme. En voilà assez ! Retire-toi, te dis-je.

— Tes désirs seront des ordres et tes ordres me sont plus précieux que ma vie et celle de tous les miens réunis, affirma la vieille en se retirant à reculons pour pouvoir saluer et saluer encore sa munificente maîtresse.

Dans les couloirs, elle croisa le cortège qui ramenait Brinda. Comme la vieille Sarata n'était qu'une pauvre créature attachée sans discernement à tous les membres de la famille royale, elle ne crut pas mal faire en appelant sur la jeune princesse les mêmes félicités qu'elle avait souhaitées à son omnipotente belle-mère.

— Remets-toi, jeune fille pâle, lui dit-elle. Ne pleure pas, petite enfant ; comme la lune bienveillante, ta maharanece va se pencher sur toi pour que les jours te soient doux ! (à suivre)

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec les Editions Victor Attinger, Neuchâtel